

Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE
TOURRETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE

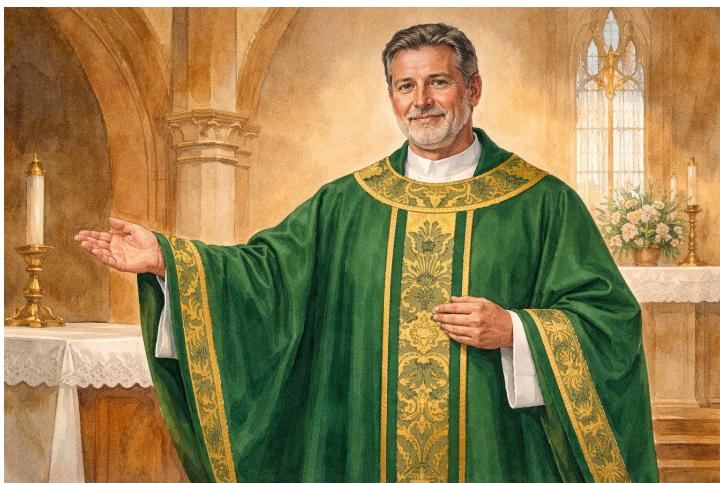


01.02.2026

LES DIMANCHES ORDINAIRES

Le temps ordinaire : comment le vivre pleinement ?

Le temps ordinaire, loin d'être « ordinaire », est une période propice pour approfondir sa foi au quotidien. Dans cette simplicité, nous sommes appelés à vivre notre foi avec fidélité, à cultiver la prière, et à exercer la charité.



L'expression "temps ordinaire" par laquelle l'Église romaine latine caractérise certaines semaines du cycle liturgique ne signifie pas qu'il y ait des temps forts et des temps ordinaires, des degrés et des mesures. Dieu est, demeure et agit toujours dans sa plénitude divine, là même où nous vivons, dans notre solitude comme au milieu de nos frères. Et c'est ce qui est le cheminement ordinaire du Peuple de Dieu, car, grâce à la présence réelle de la grâce divine en son Eucharistie, se réalise ainsi, en Jésus-Christ, l'unité de l'humanité avec la divinité. Chacun de nous connaît des différences humaines dans l'accueil de sa grâce, dans le tissu ordinaire de nos vies, avec leurs contraintes, la grisaille, les luttes, nos souffrances, les échecs, et heureusement, aussi, nos petites ou grandes joies, nos éclaircies, nos réussites.

Comment rendre « extraordinaire » le temps ordinaire ?

- Prier. Profitez de ce temps pour approfondir votre vie de prière. Fixez-vous un moment chaque jour pour dialoguer avec le Seigneur et, si le cœur vous en dit, rejoignez un groupe de prière ou un temps d'adoration dans votre paroisse.
- Lire les Écritures et méditer la Parole de Dieu : une différence caractérise le temps ordinaire par rapport aux autres temps forts de l'année liturgique, qui célèbrent chacun un aspect particulier du Mystère par des textes sélectionnés à travers toute l'Écriture Sainte. Les lectures du temps ordinaire nous accompagnent dans la découverte de l'enseignement du Christ. C'est donc à une « Table de la Parole » abondante et variée que les communautés chrétiennes sont invitées à venir s'alimenter, selon leurs besoins « ordinaires ». Prenez le temps de lire et méditer l'Évangile du dimanche, seul ou en famille, pour en tirer une application concrète dans votre vie.
- Chercher des moyens de servir: en aidant une personne en difficulté, en visitant un malade, ou en soutenant les initiatives de votre paroisse.
- Cultiver la simplicité et la gratitude: le temps ordinaire est un moment idéal pour simplifier votre vie et développer un esprit de gratitude. Remerciez Dieu pour les bénédictions reçues chaque jour et apprenez à reconnaître Sa présence dans les petites choses.

ON COMpte HABITUELLEMENT 34 DIMANCHES DANS LE TEMPS DIT ORDINAIRE, RÉPARTIS EN DEUX PÉRIODES.

La première période commence avec la fête du Baptême du Christ, qui suit l'Épiphanie et marque la fin du temps de Noël, elle s'achève à la veille du mercredi des Cendres qui est le début du Carême.

La seconde période de temps ordinaire débute après la Pentecôte et se poursuit jusqu'à la fin de l'année liturgique, la nouvelle année démarrant avec le **premier dimanche de l'Avent**.

Les dimanches du temps ordinaire sont toujours numérotés de 1 à 34, avec éventuellement un saut d'une unité entre les deux périodes du temps ordinaire s'il n'y a que 33 dimanches en tout.

Vert : Couleur du Temps ordinaire, évoquant la croissance de l'Église, l'espérance et la constance. Utilisé pendant les périodes qui ne sont pas associées à des fêtes ou des temps liturgiques spécifiques.

« La vie est un don car, tant que nous sommes de ce monde,
nous pouvons augmenter notre degré de charité.
Plus celui-ci sera élevé, plus nous jouirons de la Béatitude éternelle en Dieu.
Être toujours uni à Jésus, voilà mon programme de vie » Carlo Acutis

FORMATION

Fête de la

Présentation de Jésus au Temple



L'Église célèbre le 2 février, la Présentation du Seigneur au Temple, cette fête clôturant les solennités de l'Incarnation... Le nom populaire de cette Fête de la Lumière est la chandeleur.

Jésus fut présenté au Temple de Jérusalem par Marie et Joseph quarante jours après sa naissance, en conformité avec la Loi de Moïse. En effet, selon les prescriptions de la loi, concernant la pureté cultuelle (Lv 12,1-8), une femme était impure après avoir donné naissance à un enfant pendant 40 jours et devait offrir au temple, en sacrifice d'expiation, un agneau et une jeune colombe; si elle était pauvre, deux jeunes colombes. Marie est présentée à notre contemplation. elle est restée absolument vierge avant, pendant et après la naissance de son Fils unique, s'est soumise volontairement et de tout son cœur à cette pieuse cérémonie, alors qu'elle n'y était pas tenue. Elle nous donne ainsi un admirable exemple d'humilité et d'obéissance, elle se montre heureuse d'être assimilée à toutes les autres mères. Jésus est présenté à Dieu au temple pour être racheté, présenté au Seigneur de qui viennent toutes choses, selon la loi les premices lui étaient dus, y compris le premier enfant mâle de toute famille. Jésus et ses parents se sont soumis au rite de purification. Syméon, poussé par l'Esprit et devenant prophète, vint à la rencontre de l'enfant Jésus, le prit dans ses bras, le proclamant « *Lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple Israël.* » Anne, veuve prophétesse, reconnut en Jésus le libérateur de Jérusalem. En même temps, dans la prédiction de Syméon à Marie, sur le bonheur de la naissance de Jésus le Sauveur, se projette déjà l'ombre de la Croix : « *Ton enfant sera un signe en butte à la contradiction. Toi-même, un glaive transpercera ton âme : ainsi seront dévoilées les pensées intimes de bien des coeurs.* » (Luc 2, 22-38).

Cette fête célèbre d'abord sa mission de sauveur universel. Homme-Dieu, il se manifestera comme le nouveau Temple, unique et définitif. Cette fête est aussi louange de Marie sa mère, Fille de Sion, qui gardera mémoire de cet événement dans son cœur. Pour symboliser cette rencontre en Jésus de l'humanité et de la Divinité, dès sa petite enfance, on fait la procession des lumières. Par ce geste, nous nous souvenons que c'est par le titre « Lumière pour éclairer les nations païennes » (Luc 2, 32), que Siméon accueille Jésus lors de la Présentation au Temple par Marie et Joseph... D'où le nom de Chandeleur.

Fête de la vie consacrée. La présentation de Jésus au temple, est aussi la **fête de la vie consacrée**. Initiée en 1997 par St Jean Paul II Cette journée revêt une importance particulière pour toute personne consacrée, qui, inspirée par le don bouleversant du Christ, aspire à son tour à donner sa vie et à tout abandonner pour marcher à sa suite ; c'est à dire faire une offrande de soi à Dieu et se mettre au service de son Église, dont le Christ est la Tête. Les consacrés sont naturellement appelées à suivre aussi les conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, comme Jésus les a vécus selon les évangiles. N'oublions pas que tout baptisé est consacré au Seigneur par l'onction reçue et doit s'efforcer de suivre le Christ dans son état de vie.

Les formes de la vie consacrée:

- La vie religieuse apostolique, monastique et missionnaire, leur membres vivent les 3 voeux. Chaque institut a aussi une « couleur » particulière, appelée charisme. Bénédictins, cisterciens, chartreux, carmélites...
- Les instituts séculiers sont des instituts de vie consacrée: leurs membres, hommes ou femmes, célibataires ou veufs vivent dans le monde, gardant leur profession, et ont pour mission d'y être présents, à la manière du sel ou du ferment, pour y faire progresser l'esprit de l'Evangile.
- Les sociétés de vie apostolique: les prêtres, frères ou sœurs de ces « sociétés » ne sont pas religieux mais vivent en communauté. Ces sociétés se définissent d'abord par leur tâche apostolique et non pas par le mode de vie.
- Les vierges consacrées: vivant définitivement dans le célibat et la chasteté, au service de leur diocèse de manière individuelle sans rattachement à un groupe particulier.
- Les ermites: hommes et femmes insistent sur la séparation intérieure et extérieure du monde, pour mieux souligner que l'homme ne vit que pour Dieu. Vie de silence et de solitude, de prière et de pénitence. Ils font profession publique des conseils évangéliques entre les mains de l'évêque.



Et la tradition des crêpes ?

Cette coutume provient du V ème s. Nombreux étaient déjà les pèlerins à Rome, même en plein hiver. Souvent très pauvres, ils y arrivaient affamés. Une année où l'hiver fut très dur, le Pape Gélase ordonna de ramasser dans Rome toute la farine et les oeufs disponibles pour réconforter les pèlerins. Ainsi la confection des crêpes est un geste d'amitié et de partage.



*Qu'en nos mains soient des lampes allumées
pour reproduire visiblement la foi de Syméon portant
la Lumière en ses bras.*

*Soyons brûlants d'amour, lumière en nos coeurs et par
nos œuvres.*

(Guerric d'Igny 1138).

Découvrez en page 4, le QR code pour faire un don à la paroisse.

Pour les quêtes dominicales des paniers électroniques sont désormais à votre disposition.

Agenda paroissial du 02 au 08 Février 2026

Mar 03/02	Oasis de prière 18h30	Adoration et Vêpres à Levens
Mer 04/02	17h Messe à St André	KT Tourrette 16h30-18h Ecole des Témoins rencontre 8 à 19h30 à Tourrette
Jeu 05/02	17h Messe à Aspremont	
Ven 06/02	17h Messe Levens 17h Messe à Tourrette	
Sam 07/02	18h Messe à St André	Retraite de Confirmation Collège KT Aspremont 16h - 17h30 KT à St André 16h30 - 18h
Dim 08/02	9h Messe à Aspremont 10h30 Messe à St Blaise 11h Messe à Tourrette 11h A.D.A.P à Levens	Fête patronale de Saint Blaise animée par l'aumônerie KT Levens 9h30 - 11h
Mer 11/02	18h	Réunion de l'EAP à Tourrette

Carnet Paroissial - Nos joies & nos peines

Nous prions pour nos défunts **Josette ZAMPINI, Paul BAILET, Jeanne MARTINEZ** en communion avec leur famille dans l'espérance de la vie éternelle...RIP

Messe animée par les jeunes de l'aumônerie



Dimanche 08 Février à 11h
Église Notre Dame de l'Assomption
Tourrette Levens



MARDI GRAS 17/02/2026
de 18h à 23h salle Fuon Pench à Levens

Carnaval paroissial festif et convivial de 7 à 77 ans, concours de talents, ateliers, petite restauration.

Inscription / programmation
J Plannel 06 59 22 45 34
C. Bosetti 06 62 69 50 06
P. Cuoco 06 07 26 16 04
secrétariat 04 97 14 86 39



Autour des enfants du catéchisme et des jeunes de l'aumônerie et de leurs familles, la paroisse invite toutes les bonnes volontés à une course solidaire. Présentation sur place en audio et visio des projets de l'AOCM (site de l'Association: Association d'obédience catholique franco malgache).
Le principe: courir au moins 100 mètres et donner 2 €/100 mètres parcourus. Parcours balisé et sécurisé - Inscription sur place selon âge et catégorie.

Action de Carême: 21/02
Course solidaire à 14h Grand Pré de Levens,
côté terrain de foot et Maison des Jeunes au profit de l'AOCM (Madagascar) parcourus.

Invitez largement vos voisins et amis à cette action humanitaire et solidaire !

+ d'infos:
J Marie Panizzi 06 38 24 17 99
J Plannel 06 59 22 45 34
C. Bosetti 06 62 69 50 06
P. Cuoco 06 07 26 16 04
secrétariat 04 97 14 86 39

INFORMATIONS

Horaires et services

**Toujours Consulter la page 3,
agenda de la semaine, pour horaires,
célébrations et réunions**

ACCUEIL SECRÉTARIAT CENTRAL (SACREMENTS, INFORMATIONS)

SECRETARIAT CENTRAL	15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens du lun. au ven. de 9h à 12h	Tel: 04 97 14 86 39 En cas d'urgence: 07 61 16 76 87
--------------------------------	--	---

MESSES ET OFFICES DE SEMAINE - RÉFÉRENTS « VEILLEURS » PAR COMMUNAUTÉ

ASPREMONT	Église St-Jacques, Chapelle St-Claude, Sanctuaire N.D des Salettes Le jeudi à 16h30 Chapelet - Adoration - Messe à 17h	"Veilleur" Françoise DE LESTANG tél: 06 22 12 87 39
LEVENS	Église St-Antonin, chap. Noire, chap. Blanche, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue. Le mardi 18h30. Prière paroissiale: Oasis spirituelle 18h30 à 19h Adoration et 19h prière des Vêpres à la chapelle Blanche Le Vendredi - Chapelle Noire à 16h30: Chapelet - Adoration - Messe à 17h	"Veilleur" Monika AUGIER tél: 06 27 14 66 56
DURANUS	Église ND de l'Assomption, Chapelle Saint-Michel	"Veilleur" Monika AUGIER tél: 06 27 14 66 56
ST ANDRÉ DE LA ROCHE	Église St-André et Chapelle Ste-Claire Le mercredi - Messe à 17h Accueil église St André Tél: 04 93 54 71 26	"Veilleur" Claude BOSETTI tél : 06 62 69 50 06
SAINTE BLAISE	Église Saint Blaise Le samedi Messe à 18h (voir en page 3 agenda)	"Veilleur" Catherine GHIRLANDA tél : 06 11 50 53 01
TOURRETTE LEVENS	Église Notre Dame de l'Assomption, chapelle du Caïre, chapelle Saint Antoine Le Vendredi à 16h30 Chapelet - Messe à 17h	"Veilleur" Stéphanie BAILET Tél : 06 11 91 42 80

DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

1/ Baptême: Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Le premier R.V sera pris avec le curé qui accueillera la demande et fixera date et modalités de la célébration. La préparation comprend deux réunions fixées en fonction de la date du baptême. Une 1^{re} rencontre avec l'équipe baptême (échange), une 2^{de} avec un prêtre ou un diacre (catéchèse). La 3^{ème} et dernière étape est la mise au point de la célébration avec le célébrant.

2/ Mariage: Faire la demande un an avant la date envisagée. Le 1^{er} R.V sera pris avec le curé pour accueillir la demande et fixer la date de la célébration et organiser la préparation. Cette préparation est assurée en doyenné.

CATECHISME ET AUMÔNERIE

Catéchisme: 1^{er} contact: avec le secrétariat pour info et inscription
Aumônerie: collèges: contact Isabelle HESSE tél : 06 77 05 18 61

FUNERAILLES

Le premier interlocuteur des familles c'est la société de Pompes funèbres qui fixe avec la famille et la paroisse la date des obsèques.

DEMANDE DE MESSE

À faire dans les accueils des églises ou au secrétariat central.

POUR SOUTENIR LA PAROISSE DANS SA MISSION, DONNEZ AU DENIER :

Scannez le QR Code
grâce à
l'appareil
photo de
votre
téléphone



ACTES CANONIQUES

Les demandes de certificat de baptême, mariage, communion seront adressées au secrétariat. C'est le curé qui délivre ces documents. Idem pour les autorisations de célébrations à l'extérieur de la paroisse.

RENCONTRER LES PRÊTRES ET LE DIACRE DE LA PAROISSE POUR UN ENTRETIEN SPIRITUEL OU LE SACREMENT DU PARDON

Le Père François reçoit sur rendez-vous. - **Le Père Marc** reçoit sur rendez-vous.

CURÉ: P. François BANVILLE
07 61 16 76 87
franb06@orange.fr

VICAIRE: P. Marc TONGALAHY
07 53 55 07 61
marctongalahy48@gmail.com

DIACRE: Jean-Marie PANIZZI
06 38 24 17 99
jeanmariepanizzi@gmail.com

E-mail:
stpons@nice.catholique.fr

Tel secrétariat central:
04 97 14 86 39

Site internet:
<https://paroissesaintpons.e-monsite.com>